

## REUNION DES COORDONATEURS SPRO 19 Septembre 2016

### Présents :

Emilie BALBOA – SPRO Nogent le Rotrou  
Thierry FERREY- SPRO Orléans  
Christophe CHEZEAUX – SPRO Orléans  
Charles Emmanuel DELAGARDE – SPRO Issoudun  
Clément ANDREAULT – SPRO Pithiviers  
Eric BOTTON – Numéro de conseil professionnel  
Jean Christophe DANGREAU - Numéro de conseil professionnel  
Bernadette COUTTON - SPRO Châteauroux  
Valérie LE NORMAND – SPRO Chartres  
Emmanuel VIOLLIER – SPRO Dreux  
Elisabeth PARIS – SPRO Montargis  
Benjamin MARTIN – SPRO Bourges  
Valérie FEVE – COLL ONGUES – SPRO Tours  
Nathalie PLOQUIN – SPRO Tours  
Anne MASSIP – Responsable du pôle APA GIP ALFACENTRE  
Benjamin VETELE Et Matthieu VALLEE – CONSEIL REGIONAL

### **1- Actualités du Conseil régional**

#### Modifications des conventions

"Concernant les mises en œuvre du SPRO, il est décidé de modifier les conventions afin d'alléger les procédures administratives :

**Les PRC-VAE seront signataires de tous les SPRO locaux en tant que « Partenaires ressources »**

**La désignation des coordinateurs s'effectuera désormais en réunion plénière lors de chaque début d'année scolaire. Un compte-rendu de réunion actera la décision auprès de la région.**

**L'ajout de nouveaux partenaires se fera sous la forme d'avenants aux conventions"**

Tour de table

## **2- Actualités des territoires**

### **SPRO 37**

Poursuite du déploiement du site SPRO 37 : difficultés dans les réponses apportées par les OPACIF. (tous les OPACIF n'ont pas la même offre de service).

Interconnaissance très développée mais il est nécessaire de le travailler sur chaque bassin d'emploi.

### **Bourges**

Réalisation de la websérie sur les métiers porteurs d'emploi.

### **Montargis / Gien**

Le projet d'une manifestation en direction des élus est maintenu mais il est nécessaire de l'étoffer avec une thématique. Ce sera un des objets de la prochaine réunion SPRO du 11 Octobre.

### **Dreux**

Forum du 29/09 interconnaissance

Fin novembre / début décembre souhait d'en faire un autre sur la connaissance du territoire.

### **Chartres**

Suite à la présentation de territoire, souhait de réaliser une synthèse (fiche synthétique) et travail sur le développement des compétences sur les métiers en s'appuyant sur les secteurs en tension.

Travail sur les conférences / visites entreprise.

### **Châteauroux**

Le SPRO commence à se faire connaître

Rencontre avec les chefs d'entreprise : le souhait est de travailler tout au long de l'année mais pas que sur des opérations de communication.

### **Pithiviers**

Forum, temps d'échange et intervention de l'ORFE à venir avec présence du CRIA

La date du 8 Décembre est retenue. Il se tiendra dans les locaux de la Cci du centre-ville.

La CCI pilotera, en lien avec la ML, l'organisation.

### **Orleans**

Projet autour des outils sur l'interconnaissance sous format dynamique.

L'importance est de travailler avec les acteurs de terrain et le premier accueil.

### **Nogent / Châteaudun**

Les deux SPRO n'en feront plus qu'un.


La Coordination revient à la ML

Présentation de l'ORFE à Nogent. 15/ 09 : village des métiers AFPA Chartres.  
 Travail sur l'égalité des métiers. Sortie en entreprise pour les jeunes QPV (industrie)

### 3- Travail sur le premier accueil (Anne MASSIP)

Anne MASSIP remet deux documents qui servent de base de travail sur le premier accueil. Ces documents sont des amorces de réflexion et doivent être discutés en comité local :

- Un état des lieux des pratiques d'accueil dans la mise en œuvre du SPRO en région Centre-val de Loire (résultat du sondage réalisé auprès de 53 structures)
- Le référentiel d'activités du conseiller 1er niveau du SPRO/CEP



Document de travail - GIP ALFA CENTRE- Pôle APA

**1<sup>er</sup> NIVEAU DU SPRO/CEP : REFERENTIEL D'ACTIVITES DU CONSEILLER**

Objectifs du niveau 1 Qu'est-ce que vise le niveau 1 ?	Activités du conseiller Qu'est-ce que cela implique en termes de fonctions à assurer par le conseiller SPRO ?	Ce que cela permet au bénéficiaire	Moyens / modalités	Qui ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Répondre aux attentes des usagers en termes d'accueil et mettre en relation avec le bon opérateur CEP si nécessaire</li> <li>➢ Permettre l'identification des ressources disponibles (documentaires, sites...) et inciter à leur utilisation</li> <li>➢ Dans le cadre d'une orientation tout au long de la vie établir un lien entre les démarches CEP de la personne lorsque celles-ci sont intervenues dans un intervalle temps rapproché :</li> <li>➢ Afin d'assurer pour la personne la continuité de la réflexion engagée et/ou les ajustements à opérer par rapport à une démarche initiale</li> <li>➢ Afin de faciliter les éventuels passages de relais les opérateurs CEP</li> </ul>	<p><b>Accueillir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un accueil immédiat sur le flux dans la structure ou un accueil sur rendez-vous.</li> </ul> <p><b>Identification de la demande- Projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre, reformuler, faire préciser la demande dans l'objectif de la qualifier.</li> <li>• Identifier la demande, les motivations, les projets professionnels ou personnels de la personne</li> </ul> <p><b>Formulation ou re-formulation de la demande et de la problématique de la personne</b></p> <p><b>Répondre aux questions formulées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De formaliser les étapes et les conditions nécessaires à sa mise en œuvre</li> </ul> <p><b>Fournir une documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les fournisseurs de documentation,</li> <li>• Collecter, sélectionner et organiser l'ensemble de la documentation</li> <li>• Guider dans l'utilisation des différents outils d'information mis à disposition</li> </ul> <p><b>Présenter le rôle du SPRO dans ce 1<sup>er</sup> niveau</b></p> <p><b>Relayer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vers d'autres partenaires du territoire le cas échéant, mobiliser le partenaire le plus adapté à la situation, niveau 2</li> <li>• en interne vers les professionnels</li> </ul>	<p><b>Etre accueilli en proximité</b></p> <p><b>Exprimer sa demande : permettre une première analyse de la demande du bénéficiaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyser sa situation professionnelle (sans réponse)</li> <li>-Appréhender son environnement professionnel et l'évolution des métiers sur le territoire (le service est supporté en niveau 2)</li> </ul> <p><b>Obtenir des séries d'informations liées à sa demande</b></p> <p><b>Se repérer dans le paysage des informations, des services et des outils</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Se repérer dans le paysage des informations, des services et des outils disponibles (espaces documentaires, portails d'information, tutoriel...)</li> </ul> <p><b>Découvrir un ou des environnements professionnels et /ou métiers</b></p> <p><b>Identifier les acteurs susceptibles de l'aider dans ses démarches</b></p> <p><b>Repérer le chemin et les étapes à parcourir</b></p> <p><b>Repérer les partenaires ou interlocuteurs les plus pertinents au regard de sa demande</b></p>	<p><b>Organiser un espace d'accueil et d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil physique/téléphonique/mail</li> <li>• Aménager les lieux de passage, les espaces collectifs de sorte qu'ils soient conviviaux,</li> <li>• Organiser l'accès à l'information papier et/ou informatique.</li> </ul> <p><b>Un questionnaire pour le chargé d'accueil</b></p> <p><b>Fiches Repères 1 et 2</b></p> <p><b>Site étoile rubrique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• chercher une formation</li> <li>• chercher un métier</li> <li>• chercher une structure SPRO</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les flyers de tous les partenaires SPRO</li> <li>• La plateforme téléphonique d'info sur la formation et l'évolution pro-O 800 322 200</li> <li>• Les panoramas de territoire</li> <li>• Site étoile rubrique : chercher une formation, un métier, une structure SPRO</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Flyers SPRO, Flyers SPRO locaux</li> <li>• Film SPRO</li> </ul> <p><b>Guides des structures site étoile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'un dossier</li> <li>• Production d'une fiche de liaison</li> </ul>	<p>Un chargé d'accueil</p> <p>Un conseiller d'orientation</p> <p>Un espace d'information</p> <p>Un chargé d'accueil</p> <p>un conseiller d'orientation</p> <p>Un conseiller d'orientation</p> <p>Un chargé d'accueil</p> <p>Un conseiller d'orientation</p> <p>Un chargé d'accueil</p> <p>un conseiller d'orientation</p>
<p><b>Point de vigilance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une réflexion sur le 1<sup>er</sup> accueil et l'inscrire dans une perspective d'accompagnement, en interne à la structure ou par un partenaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une réflexion en épuisant les informations/documentations actualisées à mettre à disposition</li> <li>• Relayer vers la structure ou le partenaire repérer et connaître les différents acteurs intervenant sur l'ensemble des champs de</li> </ul>	<p><b>Visiter, identifier et connaître les attentes et usages des bénéficiaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de mutualiser les outils intra-ressort</li> <li>• Conscience des outils communs</li> </ul>	<p>• Professionnaliser les agents d'accueil dans cette mission SPRO élargie</p> <p>• Certains territoires n'ont plus de permanence : accueillir en "d'accueil"</p>

### 4- Intervention du FARE Propreté

Le CTIP = expertise dans l'analyse des besoins  
 Fare = organisme collecteur de 0,15% de la masse salariale de toutes les entreprises de la propreté.  
 Accompagner et financer des actions pour travailler sur l'information / orientation, RSE...  
 Travaille également sur le lobbying propreté. (7 millions d'euros ...)

Temps partiel dans la branche = 16 heures  
 Sur les contrats de professionnalisation = 20 heures  
 80 % des entreprises ont au moins de 20 salariés  
 Peu d'encadrants / majorité d'ONQ

### 3 niveaux

- Agents de service (sans formation)
- Agents de service niveau 2 (avec une formation)
- Agents de service niveau 3 (avec un niveau de formation machinisé)

Trois grands critères pour classifier (augmenter dans les échelons) les personnes = autonomie, responsabilité, technicité.

Le salaire horaire est au-dessus du SMIC (+2%)

☛ 50 % des salariés a plus de 45 ans ratio qui est en augmentation compte tenu du nombre de personnes « retraités » qui souhaitent avoir des compléments de salaires.

En région Centre = 480 nouvelles créations d'emplois.

La propreté est un secteur qui intègre bien (dispositif sur l'illettrisme important / handicapés)

La Branche professionnelle favorise également l'hébergement des jeunes en leur attribuant des aides financières importantes

Le PowerPoint projeté ainsi que l'étude économique du secteur de la propreté est annexé au compte rendu du présent compte rendu.